

ENTRE-DEUX-MERS

Le contrat de relance et de transition écologique établi avec l'État a été signé

La convention cadre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2021-2026 pour le territoire du Cœur Entre-deux-Mers a été signée. Une réunion a eu lieu lundi à l'espace René-Lazare, à Targon, en présence d'Alain Monget, président du Pôle territorial Cœur Entre-deux-Mers, Christophe Noël du Payrat, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, Eric Suzanne, sous-préfet de Langon, les sénateurs Laurence Harribey, Florence Larrassade et Hervé Gillé, la députée Christelle Dubos, les maires, les dirigeants des syndicats et les représentants des Communautés de communes (CdC) du territoire.

Le contrat financier, qui concerne cinq CdC et 90 communes, lie l'État et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), a pour objectif d'accélérer la relance économique et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, en s'appuyant sur les besoins de chacun d'entre eux.

Coordination territoriale

« Il était naturel que nous puissions être un interlocuteur de l'État pour ce nouveau contrat. Le CRTE va accompagner le pôle sur toute la période de la mandature



Signature du CRTE lancé par l'État à l'automne dernier. >>>

2021-2026 », a expliqué Alain Monget, le président du Pôle territorial.

Au-delà des financements acquis, cette démarche permet l'élaboration d'un outil de pilotage de l'action publique à moyen terme. Au moment où la feuille de route de la stratégie territoriale Ambition 2030 est en phase d'élaboration, cette connaissance de projets (700 ont été remontés par des collectivités) va constituer un outil prospectif et permettre l'étude de

mobilisation d'autres financements.

La sélection des projets a été faite par le sous-préfet de Langon et les services de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) puis par le secrétaire général de la préfecture.

Alain Monget s'est réjoui de faire partie de la première vague de signatures en Gironde. Prochaine étape : la sélection des projets en concertation avec les CdC et les services de l'État.

Danielle Fidaire